



# Restitution des ateliers d'élaboration du Plan Régional Santé-Environnement Pays de la Loire 4 (PRSE4) *Février et mars 2023*



## Table des matières

1	Contexte, objectifs et déroulé des ateliers départementaux .....	3
2	Bilan de la participation .....	4
3	Synthèse des productions des ateliers participatifs .....	4
3.1	Alimentation et santé .....	5
3.2	Eau et santé.....	8
3.3	Cadre de vie, urbanisme et santé .....	12
3.4	Bâtiment, habitat et santé.....	16
3.5	Biodiversité et santé.....	20
3.6	Exposition aux polluants chimiques .....	24

# 1 Contexte, objectifs et déroulé des ateliers départementaux

Afin de coconstruire le futur Plan Régional Santé-Environnement, cinq ateliers ont été organisés par les porteurs du PRSE (Préfecture, Agence régionale de santé, Région Pays de la Loire) en partenariat avec le Comité 21, dans chacun des cinq départements de la région Pays de la Loire. Ces ateliers avaient pour objectif de réunir une large communauté d'acteurs afin de partager les premières orientations et enjeux pressentis pour le plan, identifier et prioriser les enjeux à intégrer pour l'élaboration du PRSE4.

Les cinq réunions départementales ont été organisées selon le même format d'une demi-journée, comprenant :

- **Une présentation synthétique du bilan du PRSE3**, permettant de partager quelques illustrations d'actions menées dans le cadre du PRSE
- **Une présentation des trois orientations transversales définies pour le PRSE4** : la mise en œuvre d'une approche « une seule sante », l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des inégalités sociales de santé
- **Une présentation du contexte et des problématiques locales de santé environnementale<sup>1</sup>**, autour des six thématiques de travail (*alimentation et santé ; eau et santé ; cadre de vie, urbanisme et santé ; biodiversité et santé ; bâtiment, habitat et santé ; exposition aux polluants chimiques*), à l'échelle régionale et départementale.
- **Un atelier participatif<sup>2</sup>**, répartissant les participants sur une des six thématiques en fonction de leur intérêt. Pour chaque thématique, les ateliers comportaient **un temps d'identification collective des enjeux à intégrer au PRSE4, un temps de priorisation collective des enjeux, et un temps d'approfondissement** afin de recueillir des propositions d'actions concrètes à intégrer au PRSE4.

Au-delà des ateliers départementaux, le dispositif d'élaboration du PRSE4 comportait une enquête en ligne ainsi que des consultations citoyennes ciblées, dont les résultats ne sont pas présentés dans ce rapport.

---

<sup>1</sup> Cette séquence a été réalisée à partir des apports de l'équipe projet du PRSE4 pour les enjeux régionaux et des contributions des services départementaux (directions départementales de l'ARS, DDT(M), Département) pour préciser les enjeux et les démarches menées selon les départements.

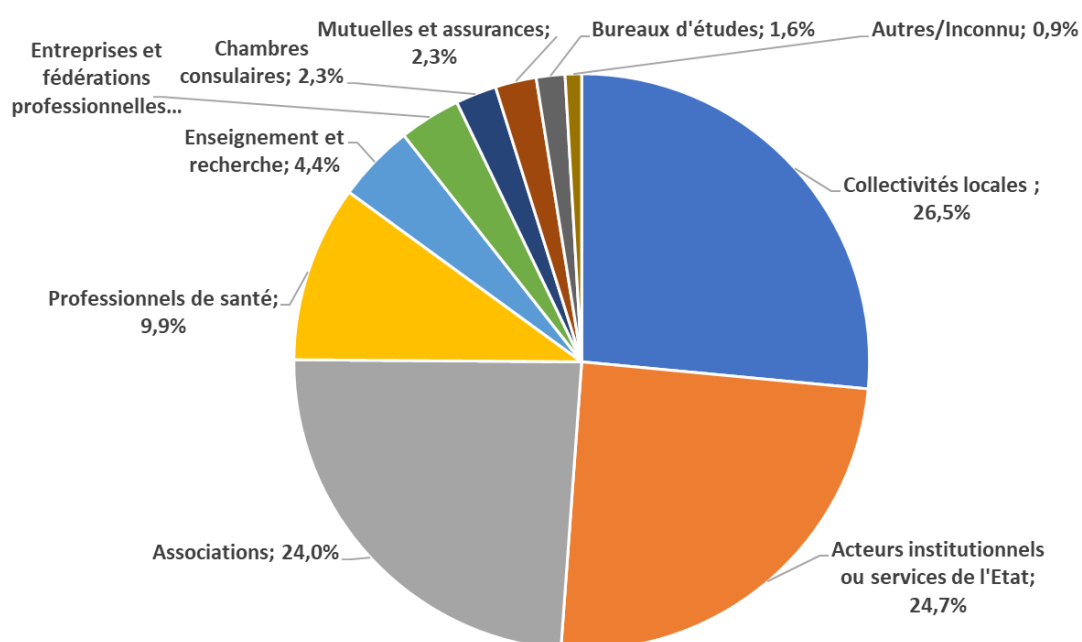
<sup>2</sup> Ces ateliers ont été coordonnés par le Comité 21 et co-animés par une équipe composée de membres des structures porteuses et des partenaires de l'élaboration du PRSE 4 : ARS (Gwénaëlle Hivert, Cécile Gauffeny-Gillet, Corinne Lécuse) ; DREAL (Célia Génay) ; Région Pays de la Loire (Julie Gardé) ; SGAR (Anne-Laure Guillaume) ; Comité 21 (William Leung, Marie Laboussat) ; PWC (Julie Servans, Anna Hubert, Marie Pallot).

## 2 Bilan de la participation

Les 5 ateliers départementaux ont mobilisé **434 participants** au total (146 participants en Loire-Atlantique ; 89 en Maine-et-Loire ; 71 en Sarthe ; 66 en Vendée ; 62 en Mayenne).

Les structures mobilisées étaient en majorité des collectivités territoriales, des acteurs institutionnels ou services de l'Etat, des associations – et dans une moindre mesure des professionnels de santé, des établissements d'enseignement et de recherche, et des acteurs économiques.

Répartition des participants par type de structure :



## 3 Synthèse des productions des ateliers participatifs

La synthèse ci-dessous restitue, pour chaque thématique de travail, les productions des ateliers participatifs comprenant :

- les principaux enjeux et sous-enjeux priorisés pour être intégrés aux travaux d'élaboration du PRSE4
- les idées d'actions concrètes proposées par les participants afin de répondre à ces enjeux

*Ces éléments ne se veulent pas exhaustifs de tous les éléments rapportés au cours des ateliers d'échanges.*



### Les enjeux priorités

- A. L'éducation, la sensibilisation et l'accompagnement du public à l'alimentation saine et locale
- B. La promotion d'une production alimentaire durable et de qualité sur le territoire
- C. La lutte contre la précarité alimentaire et l'accompagnement des publics vulnérables
- D. Le développement des connaissances et de la recherche sur les risques sanitaires liés à l'alimentation

#### Détail des enjeux identifiés :

#### A. L'éducation, la sensibilisation et l'accompagnement du jeune et grand public à l'alimentation saine et locale

- Le positionnement de la **cantine scolaire et de la restauration collective** comme un outil éducatif
- La sensibilisation des **professionnels de la petite enfance** au lien entre alimentation, santé et environnement
- La formation des **professionnels de santé** au lien entre alimentation et santé
- La sensibilisation et l'**accompagnement du public** autour de l'alimentation durable

#### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Décliner des programmes de prévention nutritionnelle pour tous les âges
- Favoriser les démarches permettant la mise en lien des équipes éducatives, des équipes de restauration et des personnes encadrant les repas pour une démarche alimentation, santé et environnement en restauration scolaire
- Structurer, donner de la visibilité au réseau des organisations accompagnatrices des démarches autour de l'alimentation
- Identifier les besoins et renforcer les contenus des formations des professionnels de l'éducation et de la petite enfance sur la thématique alimentation et santé

- Promouvoir les ateliers et actions à destination du grand public pour accompagner l'évolution des pratiques alimentaires (ex. atelier cuisine)
- Soutenir des événements grand public permettant de mettre en valeur des producteurs et artisans locaux, et proposant des ateliers ou parcours pédagogiques sur l'alimentation

## B. La promotion et le soutien à une production alimentaire locale, durable et de qualité sur le territoire

- La promotion de **réseaux locaux de production et distribution alimentaire de qualité** (ex. biologiques et issues de circuits courts)
- La structuration du réseau de **structures accompagnatrices** des démarches autour de l'alimentation responsable en restauration collective
- La **sensibilisation sur les impacts positifs de la transition alimentaire** notamment face au changement climatique (moins carbonée, moins consommatrice d'eau, moins d'impacts sur le secteur des transports)
- La **traçabilité des aliments**, de leur production à leur consommation
- **L'évaluation des aliments** via plusieurs critères (sécurité sanitaire, apport nutritionnel, impact environnemental) via le déploiement d'indicateurs de type Nutriscore

### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Développer et coordonner les démarches en faveur de l'accès à une alimentation de qualité – notamment autour de l'approvisionnement des cantines et la mise en lien des producteurs, des distributeurs locaux avec les établissements, et auprès des habitants directement (AMAP) ; structurer le réseau des structures accompagnatrices de ces démarches
- Accompagner la transition agricole (ex. production biologique, production de légumineuses, préservation de la biodiversité, etc.)
- Accompagner le développement des métiers de l'agriculture et de l'alimentation de qualité dans les territoires (offre de formation, forums de découverte des métiers, etc.)
- Consolider une base de données multicritères d'évaluation de la qualité des produits alimentaires

## C. La lutte contre la précarité alimentaire et l'accompagnement des publics vulnérables

- a. **La sensibilisation, l'accès à une alimentation de qualité** et la garantie d'une sécurité alimentaire pour les publics en situation de précarité

- b. **L'accompagnement des acteurs travaillant avec des publics fragiles** dont les personnes âgées et/ou en situation de handicap

**Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :**

- Soutenir des ateliers et démarches à destination des publics en situation de précarité (ex. éducation au goût et à l'alimentation de qualité ; découverte de cultures culinaires, autoproduction alimentaire, etc.)
- Cartographier les acteurs travaillant avec les publics vulnérables sur la thématique de l'accès à une alimentation de qualité (au niveau régional / départemental) : EHPAD, CH, SSR, MAS, Foyers, structures médicosociales, prestataires de portage de repas...
- Travailler avec les structures de l'aide alimentaire, en lien avec les producteurs et distributeurs locaux, pour l'intégration d'une alimentation de meilleure qualité pour les bénéficiaires
- Expérimenter une démarche de sécurité sociale alimentaire sur un territoire

**D. Le développement de la recherche et de la surveillance autour des risques sanitaires liés à l'alimentation**

- **L'étude des impacts sanitaires des nouvelles pratiques d'agriculture** en zone urbaine (potagers urbains, pâturage en ville, etc.), notamment en lien avec la pollution des sols et la proximité aux activités polluantes
- **L'étude d'impact de l'exposition aux produits chimiques via l'alimentation**

**Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :**

- Mener des campagnes de communication grand public sur les liens entre alimentation et prévention de maladies
- Encourager le partage des connaissances et des expertises entre professionnels de la santé humaine et de la santé animale
- Mettre en œuvre un programme de recherche-action pour déterminer les modes de production adaptés à la sécurité sanitaire des aliments (protection contre les pathogènes d'origine naturelle, les produits phytosanitaires, les polluants présents dans l'environnement, etc.)



### Les enjeux priorités dans la majorité des départements :

- A. La gestion quantitative de l'eau dans un contexte de raréfaction de la ressource
- B. L'amélioration de la qualité de l'eau
- C. La gestion des risques sanitaires liés à la contamination de l'eau
- D. L'intégration de l'eau et de la biodiversité comme élément de paysage, d'amélioration du cadre de vie et de résilience face aux aléas climatiques

### Les enjeux priorités de manière localisée :

- E. L'amélioration de l'assainissement de l'eau (enjeux qualitatifs et quantitatifs)
- F. L'entretien et le renouvellement des réseaux d'eau (enjeux qualitatifs et quantitatifs)
- G. L'amélioration de la gouvernance territoriale dédiée à la gestion de l'eau

### Détail des enjeux identifiés :

#### A. La gestion quantitative de l'eau dans un contexte de raréfaction de la ressource

- La **responsabilisation des citoyens, particuliers et professionnels, vis-à-vis de la fragilité de la ressource** (sobriété des usages, partage des bons gestes, sensibilisation au circuit de l'eau et à sa raréfaction)
- La **récupération et la réutilisation des eaux, usées et de pluie** pour tous les usages (économiques et non économiques)
- La **priorisation des usages de l'eau** en fonction des stocks disponibles
- La **tarification** responsable de l'eau
- Le développement de pratiques favorisant une meilleure **infiltration de l'eau** dans les sols (désimperméabilisation des sols, préservation des zones humides et des haies, etc.) – *Ce sujet a été relié à la fois à des enjeux qualitatifs et quantitatifs de l'eau, ainsi qu'à des questions de préservation de la biodiversité*

Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :



- Déployer des animations pédagogiques, journées thématiques, visites, ateliers de sensibilisation autour des cycles de l'eau (idée d'un atelier de type « Fresque des usages de l'eau », donnant des repères sur les enjeux et les alternatives pour réduire la consommation d'eau)
- Evaluer la pertinence d'une utilisation des eaux usées traitées vis-à-vis des limites sanitaires ou réglementaires et en fonction des usages
- Accompagner les particuliers pour développer la récupération d'eau de pluie pour l'usage domestique (sensibilisation, subvention, adaptation de la réglementation)
- Accompagner les collectivités à réduire leur consommation d'eau (bâtiments publics, adaptation de la gestion des espaces verts, etc.)
- Mener une réflexion pour un stockage responsable de l'eau assurant l'équilibre des usages

*Des enjeux quantitatifs ont aussi été identifiés en lien avec les problématiques d'entretien et de renouvellement des réseaux – voir la partie concernée*

## B. L'amélioration de la qualité de l'eau

- La **limitation des intrants à la source**, pouvant avoir un impact négatif sur la qualité des ressources en eau potable, sur les ressources alimentaires et sur la santé
- La **communication sur les bons gestes du quotidien pour préserver la qualité de l'eau**
- **L'amélioration de la confiance dans l'eau du robinet** via une communication adaptée, et la sensibilisation à la pollution plastique liée à la consommation d'eau en bouteille
- **La consolidation de la sécurité sanitaire de l'eau produite et distribuée** (Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux)

### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Mener des actions de sensibilisation du grand public autour des usages particuliers qui génèrent des contaminations de l'eau et de l'environnement (ex. lessives, médicaments, biocides...)
- Encourager les partages d'expériences entre agriculteurs dans l'objectif de réduire les intrants agricoles
- Mettre en œuvre des dispositifs visant à limiter la pollution de l'eau liée aux médicaments (réduction de la consommation de médicaments, système de collecte des médicaments non utilisés, amélioration de l'information à disposition du public, etc.)
- Renforcer le suivi et le contrôle de la qualité de l'eau
- Assurer l'application de la réglementation et le principe de non-régression des objectifs réglementaires en matière de qualité de l'eau

*Des enjeux ont aussi été identifiés en lien avec les problématiques d'entretien et de renouvellement des réseaux – voir la partie concernée*

### C. La gestion des risques sanitaires liés à la contamination de l'eau

- L'amélioration des techniques et moyens de **traitement de l'eau à destination de la consommation humaine**
- La prévention du risque de développement de **cyanobactéries dans les eaux de loisirs et dans les cours d'eau**
- L'amélioration des connaissances sur les **impacts sanitaires des consommations de produits issus de la pêche** et l'identification des micropolluants présents dans l'eau et de leurs impacts sanitaires
- La lutte contre la **contamination des milieux aquatiques par les antibiotiques** et plus largement **l'ensemble des médicaments et micropolluants**

#### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Mettre en œuvre des dispositifs visant à limiter la pollution de l'eau liée aux médicaments (réduction de la consommation de médicaments, diffusion du système de collecte des médicaments non utilisés, amélioration de l'information à disposition du public, etc.)

*Des enjeux de sécurité sanitaire de l'eau ont aussi été identifiés en lien avec les problématiques d'entretien et de renouvellement des réseaux – voir la partie concernée*

### D. L'intégration de l'eau et de la biodiversité comme élément de paysage, d'amélioration du cadre de vie et de résilience face aux aléas climatiques

- La préservation et la restauration **des zones humides et des milieux aquatiques, plus largement des haies et des bocages** comme supports des services écosystémiques et levier de résilience aux aléas climatiques
- La gestion du risque de submersion, la lutte contre l'érosion et le ruissellement notamment en intégrant des **solutions fondées sur la nature**

#### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Améliorer la connaissance fine des zones humides (cartographie) afin de mieux les intégrer dans les documents de planification ; sensibiliser les élus et les agriculteurs sur l'intérêt de leur préservation

- Anticiper les zones les plus adaptées pour la mise en œuvre de mesures compensatoires (Séquence ERC et projets de renaturation, remise en zone humide)
- Améliorer l'identification et la préservation des linéaires des haies dans les documents de planification

## E. L'amélioration de l'assainissement de l'eau

- L'amélioration des **techniques d'assainissement** (mise à niveau), en particulier en termes de **rejets bactériologiques et virologiques** sur les littoraux
- La consolidation des processus de **réutilisation des eaux usées traitées** en vue de sécuriser et faciliter leur mise en œuvre

### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Mettre en œuvre des analyses de contaminants chimiques d'origine urbaine (ex : résidus médicamenteux) dans les rejets de stations d'épuration : réaliser en parallèle des tests de toxicité globale de l'eau avec des bio-indicateurs ou biomarqueurs

## F. L'entretien et le renouvellement des réseaux d'eau (lutte contre les fuites et qualité sanitaire de l'eau)

- Le renouvellement des **canalisations PVC à risque CVM (chlorure de vinyle monomère)**, et des circuits des anciens bâtiments
- L'entretien des circuits d'eau pour lutter contre les **fuites d'eau**

## G. L'amélioration de la gouvernance territoriale dédiée à l'eau

Cette problématique a principalement été identifiée comme prioritaire en Sarthe et aborde l'enjeu d'une mutualisation des moyens pour une meilleure gestion locale de l'eau (étudier l'opportunité de création d'un syndicat départemental en Sarthe).



#### Les enjeux priorités

- A. La sensibilisation, la formation et l'accompagnement des acteurs autour de l'urbanisme favorable à la santé
- B. La promotion de projets d'aménagement et de planification favorables à la santé
- C. La meilleure intégration de certains déterminants de santé dans la planification et les projets d'aménagement (air, bruit, biodiversité, etc.)
- D. Le développement des mobilités durables / actives

#### Détail des enjeux identifiés :

##### A. La sensibilisation, la formation et l'accompagnement des acteurs autour de l'urbanisme favorable à la santé

- L'intégration des concepts d'urbanisme favorable à la santé (UFS) dans la **formation initiale et continue des acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement**, et en particulier des **élus**
- Le développement des **dynamiques de partage d'expérience et d'accompagnement** autour de l'UFS
- L'amélioration de l'**outillage technique et juridique** en faveur de l'UFS et la diffusion des outils existants
- Le développement des **approches participatives** et l'implication des habitants dans le cadre des projets d'UFS (*sous-enjeu également développé dans l'enjeu B. Promotion des projets d'aménagement et de planification favorables à la santé*)

#### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Renforcer l'intégration de l'UFS dans les formations existantes sur l'urbanisme et l'aménagement.
- Proposer un programme de sensibilisation / formation sur l'UFS à destination des élus et des services des collectivités, intégrant une

sensibilisation générale autour du concept, des retours d'expériences de projets concrets, des visites de terrain, et des clés pour mettre en œuvre cette démarche au niveau opérationnel (démarche d'accompagnement collectif regroupant des collectivités de différentes tailles)

- Identifier et mettre en réseau les structures qui agissent (collectifs de quartier, associations, etc.) ; favoriser la mise en réseau multi-acteurs et multithématiques autour des enjeux Cadre de vie, urbanisme et santé afin de construire une culture commune sur le sujet et favoriser ces démarches (pertinence d'une échelle départementale de mise en réseau ?)

## B. La promotion de projets d'aménagement et de planification favorables à la santé

- La **valorisation des projets innovants**
- La promotion des **approches participatives** et la mobilisation des habitants dans le cadre des projets d'UFS (via l'accompagnement de ces démarches)
- La mise à disposition de données (par ex. des tableaux de bord de données) et la mise en œuvre de **diagnostics locaux santé environnement** (utile pour une démarche UFS)
- L'appropriation et la déclinaison des dispositifs comme les **Evaluations d'Impact sur la Santé**

### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

#### Valorisation des projets innovants

- Promouvoir les visites de terrain autour de projets / expérimentations urbaines sur la thématique de la santé
- Constituer un annuaire des projets innovants en matière de santé-environnement

#### Mise à disposition de données et diagnostics SE

- Mettre en place un observatoire pour recenser (ou orienter vers) les données existantes sur l'état de santé des populations et l'environnement (ex. qualité de l'air, bruit, logement, mobilité, espaces verts...)
- Etablir des cartes à l'échelle de l'EPCI ou du département croisant les données santé-environnement
- Mener des actions de sensibilisation autour du partage des données santé-environnement ; accompagner les collectivités à l'utilisation, la lecture et l'interprétation des données
- Promouvoir les diagnostics intégrateurs santé-environnement dans l'élaboration des documents de planification ou projets structurants

*Des illustrations d'actions proposées sur les données et diagnostics ciblées sur certains indicateurs - qualité de l'air, bruit, pesticides, etc. - sont détaillées dans la partie C.*



### C. La meilleure intégration de certains déterminants de santé dans la planification et les projets d'aménagement

- La **qualité de l'air** (dont l'exposition aux produits phytosanitaires)
- La **biodiversité** et les **mesures d'adaptation au changement climatique** (nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur, désimperméabilisation des sols, accès à l'eau)
- L'exposition au **bruit**
- La **production alimentaire**
- Le **bien-vieillir**
- **L'accessibilité des services**, notamment pour les publics moins favorisés

#### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

##### Qualité de l'air :

- Etablir, mettre à jour et à disposition une carte stratégique air (multi polluants) à l'échelle régionale (open data) ; coiser les zones exposées avec les zones urbanisées, les zones à urbaniser et les ERP accueillant des populations sensibles permettant une appropriation rapide des enjeux
- Promouvoir l'organisation de colloques thématiques sur la qualité de l'air (ex. CNFPT, CEREMA) ; accompagner les acteurs dans leur démarche en faveur de la qualité de l'air en mobilisant les ressources et outils dédiés (ex. PLAN'AIR – Atmo Hauts-de-France)
- Accompagner un projet pilote « Qualité de l'air et opération d'aménagement » et partager cette expérience
- Constituer une base de données sur l'exposition aux produits phytosanitaires, et aux « nouveaux » polluants, partager des recommandations et retours d'expériences (crèches, collectivités...)

##### Biodiversité et adaptation au changement climatique :

- Accompagner les collectivités dans des projets de renaturation (territoires d'expérimentation)
- Accompagner les professionnels du BTP dans la gestion intégrée des eaux pluviales
- Partager les retours d'expériences positives dans la prise en compte des risques liés au changement climatique

## D. Le développement des mobilités durables / actives

- La promotion des **aménagements favorables aux mobilités actives**, en particulier dans les **centres bourgs**
- La promotion des **mobilités actives autour des écoles et sur les trajets domicile-travail**
- L'**accessibilité des services et des espaces publics pour les personnes âgées, en situation de handicap**

### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Promouvoir les démarches d'écomobilité scolaires (aménagement des bords d'école, signalisation, sensibilisation des publics, etc.)
- Promouvoir des actions de sensibilisation autour de la sécurité des aménagements
- Développer un indicateur de marchabilité des territoires
- Proposer un appel à projet en faveur de la mobilité active



### Les enjeux priorités

- A. L'amélioration de la qualité de l'environnement intérieur dans l'habitat
- B. Le développement des compétences et l'accompagnement des professionnels sur les liens entre santé et environnement intérieur
- C. L'amélioration de la qualité de l'environnement intérieur dans les établissements recevant du public (publics et privés)
- D. L'accompagnement des public les plus fragiles

#### Détail des enjeux :

##### A. L'amélioration de la qualité de l'environnement intérieur dans l'habitat

- La sensibilisation du public sur les liens entre santé et environnement intérieur (connaissances des risques et solutions pour agir)
- L'intégration de la santé environnementale à la rénovation énergétique et dans les constructions neuves
- La réduction des polluants dans le logement, dont le radon

*Des participants ont relié ces enjeux à la nécessité d'un travail pluridisciplinaire et à une meilleure coordination des acteurs locaux agissant autour des politiques de l'habitat.*

#### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Favoriser l'intégration des enjeux de santé-environnement dans les cahiers des charges des projets de construction / rénovation des logements (exigences réglementaires, ventilation, matériaux, recommandations des labels (ex. ECRAINS, WELL), mesures de qualité de l'air, etc.)
- Développer des actions d'accompagnement pour favoriser l'appropriation et le bon usage du logement à la suite d'une rénovation énergétique



- Créer un comité local pour coordonner et optimiser les actions autour de l'intégration de la santé environnementale dans les démarches de rénovation énergétique
- Développer des actions et des supports de sensibilisation pour les monteurs d'opérations de rénovation énergétique (promoteurs, architectes, bailleurs sociaux, maîtres d'œuvre, opérateurs d'amélioration de l'habitat, syndicats de propriétés...) sur les bonnes pratiques et les enjeux

## B. Le développement des compétences et l'accompagnement des professionnels sur les liens entre santé et environnement intérieur

Les professionnels et structures ciblés :

- Bailleurs sociaux
- Propriétaires d'ERP (et en particulier ceux accueillant des enfants)
- Professionnels du bâtiment et architectes
- Professionnels de santé et sociaux
- Professionnels de l'éducation
- Collectivités (ex. mise en œuvre réglementation QAI)
- Lieux de travail

### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- (Mieux) intégrer la dimension santé bâtiment dans les cursus de formation initiale et continue des professionnels (y compris au niveau de l'usage des matériaux)
- Diffuser des guides et fiches pratiques pour différents secteurs d'activité / fédérations professionnelles (à relayer lors de temps d'échanges, webinaires, etc.)
- Déployer la démarche ECRAINS en Pays de la Loire pour accompagner les maîtres d'ouvrages et concepteurs sur les questions de santé dans le bâtiment
- Organiser un forum de la santé environnementale dans le bâtiment

## C. L'amélioration de la qualité de l'environnement intérieur dans les établissements recevant du public (publics et privés)

- La sensibilisation et l'accompagnement à la mise en œuvre de la **réglementation** relative à la qualité de l'air intérieur pour les petites collectivités et les propriétaires en difficulté (et plus globalement l'ensemble des ERP)
- L'amélioration de l'environnement intérieur pour les **lieux accueillant des enfants** (QAI, cosmétique, contenants alimentaires, etc.)
- L'amélioration de la qualité de l'air sur les **lieux de travail** en lien avec le PRST4 (amiante, radon, plomb, aération, assainissement, etc.)

#### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Créer un service neutre de conseil technique et d'accompagnement sur le bâtiment à destination des propriétaires d'ERP
- Mener des actions de sensibilisation spécifiques à destination des établissements accueillants des jeunes enfants et des nourrissons, et de toute la chaîne d'acteurs concernés (élus, maternités, parents, assistantes maternelles, etc.) : informations sur les risques liés aux produits d'hygiène ou contenants alimentaires, les gestes simples pour une bonne QAI, etc.
- Mettre en œuvre une campagne de prévention, sensibilisation élargie (décideurs, professionnels, grand public) autour des liens entre bâtiment et santé

#### D. L'accompagnement des publics les plus fragiles

- Le repérage et l'accompagnement des publics fragiles, en particulier pour la remédiation des situations **d'habitat indigne**
- Le renforcement des connaissances et l'accompagnement autour des enjeux de **santé mentale liée au logement** (ex. incurie, syndrome de Diogène)
- **L'adaptation des logements au vieillissement de la population et au handicap** (et l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap dans leur parcours résidentiel).

*Des participants ont relié ces enjeux à la nécessité d'un travail pluridisciplinaire et à une meilleure coordination des acteurs locaux agissant autour des politiques de l'habitat.*

#### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Favoriser et faciliter les prises en charge de situations d'habitats indignes ou dégradés : démarches de signalement, guichets uniques d'information et

d'orientation, équipes mobiles de repérage et d'accompagnement des ménages, etc. (possibilité de s'inspirer du programme Slime)

- Etendre le dispositif Santé-social-bâti (actuellement déployé en Sarthe et en Vendée) pour l'accompagnement des personnes en situation d'incurie
- Mener des actions de sensibilisation des publics fragiles ou précaires à la prise en compte de la santé dans le logement
- Développer l'habitat inclusif, favoriser les groupements de locataires



### Les enjeux priorités

- A. **La sensibilisation et la formation des citoyens et des acteurs aux liens entre biodiversité et santé, ainsi qu'au concept « une seule santé »**
- B. **La protection de la biodiversité pour préserver la santé**
- C. **La prévention des risques liés aux espèces à enjeux sanitaires**
- D. **La promotion et le développement d'outils au service de la biodiversité dans les territoires (ex. trames vertes et bleues, blanches, noires, outils pédagogiques, etc.)**

#### Détail des enjeux :

- A. **La sensibilisation et la formation des citoyens et des acteurs aux liens entre biodiversité et santé ainsi qu'au concept « une seule santé »**
  - **La sensibilisation du grand public** et en particulier des **jeunes** sur les liens entre biodiversité et santé et le concept « une seule santé », notamment via une intégration du sujet dans les projets éducatifs de territoire et les enseignements des établissements scolaires.
  - **La sensibilisation et la formation des élus, des professionnels de santé et des professionnels de la biodiversité** sur les liens entre biodiversité et santé et le concept « une seule santé »
  - **Le développement des connaissances et de la recherche** sur les liens entre biodiversité et santé et le concept « une seule santé »
  - **La mise en avant d'informations sur la santé des espèces et des écosystèmes**

#### **Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :**

- Mener des actions de sensibilisation grand public pour tous les âges, en s'appuyant sur des personnes influentes et des personnes relais de communication (ex. établissements scolaires, maisons de quartier, centres sociaux et accueil de loisirs, etc.)

- Promouvoir des ateliers pédagogiques à l'intention des jeunes (ex. campagnes de ramassage des déchets ; courses d'orientation autour de la biodiversité, etc.)
- Former les acteurs publics et privés au concept « *One health* » en vue de partager une culture commune dans un souci de mieux travailler ensemble sur le sujet ; favoriser les passerelles et les espaces d'échanges entre les acteurs.
- Elaborer une charte « *One health* » à destination des collectivités, administrations, entreprises et porteurs de projet, pour promouvoir les démarches s'inscrivant dans cette approche.

## B. La protection de la biodiversité pour préserver la santé

- **Le développement des solutions fondées** sur la nature (bio conception, barrières naturelles végétales, biomimétisme, zones humides, etc.)
- Le développement de la « **nature en ville** » au bénéfice de la santé (friches urbaines, dépaver, débitumer...)
- **La reconnexion des habitants à la nature**
- La promotion et la connaissance des espèces endogènes et de la variété dans les cultures

### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Mener des actions pédagogiques pour reconnecter les habitants à la nature, dont les enfants pour leur développement et bien être (ex : école dehors, cours d'écoles végétalisées & désimperméabilisées, aire terrestre éducative)
- Mettre en place une charte d'aménagement du territoire avec des principes méthodologiques à prendre en compte en amont de tout projet (réversibilité du projet, séquence ERC, impact santé...) et un cahier des charges associé (végétaux locaux, matériaux perméables, prévention sur allergisants).
- Promouvoir un guide de 5 à 10 actions phares à réaliser pour préserver la biodiversité à l'échelle d'un particulier et d'une zone urbaine ou rurale
- Soutenir une étude explorant comment des solutions fondées sur la nature peuvent répondre à des enjeux de santé spécifiques (ex : contamination des plans d'eau par des cyanobactéries...)

### C. La prévention des risques liés aux espèces à enjeux sanitaires

- **La prévention des allergies aux pollens**, y compris dans les choix d'aménagement paysager
- **La lutte contre les espèces exotiques envahissantes, les vecteurs de maladies** (et l'enjeu de lutte biologique)
- **La prévention des zoonoses**, et des risques sanitaires liés à la spécificité de la région (zones humides, élevages avicoles, couloirs migratoires, etc.)
- **La prévention des impacts sanitaires liés aux effets du changement climatique sur la biodiversité**

#### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Centraliser et diffuser les connaissances sur les risques sanitaires liés à la biodiversité
- Renforcer la surveillance biologique du territoire (par ex. diffusion d'un bulletin d'alerte santé végétal, animation d'un réseau d'informations des élus et des référents par mairie ou quartiers, etc.)
- Développer les techniques de prévention, et notamment de lutte biologique contre les espèces à enjeu sanitaire (ex. contre le moustique tigre, frelon asiatique, ambrosie, etc.)
- Mieux prévenir les allergies aux pollens via la diffusion d'information sur les périodes d'émissions de pollen dans les réseaux de santé (ex. pharmacies, médecins, etc.) ; développer les pollinariums sentinelles
- Modéliser l'impact futur des changements climatiques sur la biodiversité et les conséquences possibles en matière de santé (ex. déplacements d'écosystèmes et accélération des interactions inter-espèces ; conditions d'implantations favorables aux espèces à risques sanitaires) ; déploiement d'outils de prévention utilisés dans les zones déjà concernées

### D. La promotion et le développement d'outils au service de la biodiversité dans les territoires (ex. trames vertes et bleues, blanches, noires, outils pédagogiques, etc.)

- **Le développement d'outils pédagogiques** à destination du grand public
- **Le développement des outils de connaissances et de préservation** de la biodiversité des territoires
- **La meilleure intégration des enjeux de santé dans les politiques** menées en faveur de la biodiversité

### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Promouvoir les outils pédagogiques de connaissance de la biodiversité, le développement des démarches de sciences participatives
- Développer une méthodologie cartographique permettant d'identifier les secteurs de renaturation favorables à la biodiversité (vient renforcer la trame verte et bleue existante et permet d'anticiper l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN))
- Effectuer un bilan de la mise en œuvre des trames vertes et bleues pour collecter les retours d'expériences de collectivités
- Développer une grille d'analyse des politiques publiques pour la prise en compte du lien entre biodiversité et santé



### Les enjeux priorités

- A. La sensibilisation de l'utilisateur et du consommateur pour mieux connaître et ainsi réduire les expositions**
- B. Le développement de la connaissances et de la recherche pour disposer de connaissances objectives et partagées sur les risques**
- C. La limitation du recours aux polluants chimiques**
- D. La valorisation des retours d'expérience positifs dans le champ des phytosanitaires**

#### A. La sensibilisation de l'utilisateur et du consommateur pour mieux connaître et ainsi réduire les expositions

- Au cours des 1000 premiers jours
- Auprès des enfants et adolescents, en lien avec le milieu scolaire
- Auprès du grand public
- Auprès des professionnels dans tous les secteurs d'activité

#### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Sensibiliser les professionnels de la petite enfance en ciblant les assistantes maternelles en priorité, ainsi que les futurs professionnels de santé
- Organiser des ateliers de sensibilisation en milieu scolaire pour les enfants de maternelle et d'école primaire, les collégiens et les lycéens
- Améliorer la diffusion d'information sur les produits chimiques et leur impact sur la fertilité, la grossesse, la santé auprès des entreprises, salariés, médecine du travail, etc.
- Organiser des opérations grand public de sensibilisation et d'élimination des produits chimiques (opération vide placard d'anciens produits stockés ; diffusion d'un guide de consommation saine et peu chère, etc.)
- Favoriser un temps d'échange multi acteurs autour du sujet (ex. Salon santé globale, avec des chercheurs, médecins, universitaires, et le grand public)



- Coordonner les actions de sensibilisation et diffuser les outils existants via une cellule régionale spécialisée de santé environnementale

## B. Le développement de la connaissance et de la recherche pour disposer de connaissances objectives et partagées sur les risques

- **Le développement et le partage de connaissances sur les effets toxiques des substances chimiques**, dont la perturbation endocrinienne, les spécificités des substances à l'état nanoparticulaires et les effets cocktails
- Le partage de connaissance afin d'orienter **le choix des matériaux** en fonction de leur impact sanitaire
- **L'amélioration de l'accessibilité des données sur la présence de polluants dans l'environnement** et leur impact sur la santé
- **La biosurveillance**
- **La mise en œuvre d'une veille à l'échelle régionale** sur les nouveaux produits nocifs.

### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Effectuer un diagnostic du territoire sur l'exposition aux produits chimiques, en vue de proposer des solutions associées
- Créer un observatoire des risques chimiques en Pays de la Loire (collecte des données et coordination des acteurs)

## C. La limitation du recours aux polluants chimiques

- La proposition d'alternatives aux produits intégrant des substances nocives
- La communication sur les mesures réglementaires pour l'utilisation des produits phytosanitaires et leur mise en œuvre

### Quelques illustrations d'actions proposées pour le PRSE4 :

- Orienter les travaux de R&D des acteurs locaux pour rechercher des solutions de substitution (ou des solutions de prévention) en fonction des

situations et alertes recensées sur le territoire (ex. centres antipoison, médecine du travail, etc.)

- Accompagner les agriculteurs dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et des engrais chimiques

#### D. La valorisation des retours d'expérience positifs dans le champ des phytosanitaires

- La capitalisation des outils existants et le développement de nouvelles initiatives (Ecophyto, Phytosignal, Phyt'attitude, Chartes riverains...)